L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 22 MAI 1889.

Nécrologie.

La nouvelle de la mort de M. Charles Cavanac a été une douloureuse surprise pour la Nouvelle-Orléans entière, où il comptait tant et tant d'amis. Néanmoins nous avions comme un pressentiment que cette existence était menacée; depuis plus d'un an nous avions été frappé de l'altération qui s'était produite en lui, de la marche du mal qui devait l'emporter et qui, ces derniers temps, a sévi avec une impitoyable rapidité.

C'est lundi, vers une heure de l'après-midi, que notre compatriote et ami a succombé à une lutte dans laquelle il a toujours montré l'énergie qui était la dominante de sa nature.

M. Charles Cavanac, de descendance irlandaise, était né à Philadelphie en 1836, mais il avait choisi la Nouvelle-Orléans pour résidence depuis 1857, et nous devons le dire, nul ne fut louisianais plus sincèrement, plus chaleureusement que lui.

Les preuves de cette assertion sont en abondance; la première de celles-là il la donna dans la façon dont il servit la cause Confédérée; dans les aventures qu'il courut pour lui être utile, et dans la persécution que lui valut son dévouement.

Du reste, il était de ces hommes qui ne font pas les choses à demi; quand il se donnait, c'était tout entier. Ce fut ainsi qu'il renonça à tout pour céder à l'enthousiasme qui l'entraînait sur les pas du général Walker, lors de la mémorable et chevaleresque expédition du Nicaragua.

Au cours de cette malheureuse campagne il reçut la blessure qui nécessita, sur le champ de bataille même, l'amputation de sa main droite; amputation qui fut faite avec une vulgaire scie, sans aucun anesthésique; qu'il demanda lui-même et qu'il supporta héroïquement.

Depuis lors une main de métal fut substituée à celle qu'il avait perdue, et cette main de fer, connue de tous, était pour ainsi parler, comme un signe de l'indomptabilité de cette nature. Nature de fer en effet.

Après s'être occupé un moment de photographie, M. Charles Cavanac se jeta vite dans la politique et vite aussi il y compta, tellement l'activité, les qualités pratiques éclataient en lui.

Les fonctions remplies par lui sont nombreuses, mais ce fut surtout dans celle d'Administrateur du Commerce que furent d'abord mises en lumière ses aptitudes administratives. Puis il fut élevé à l'un des postes les plus importants de l'Etat: celui d'Enregistreur des votants, à une époque où ces fonctions exigeaient non seulement un esprit méthodique, mais une volonté ne reculant devant rien pour l'accomplissement du devoir. Durant six ou sept années il fut chargé de cette lourde responsabilité et en aucune période ce bureau, auquel sont liés de si vastes intérêts, ne fut mieux organisé, mieux conduit.

Ses ennemis politiques furent souvent déconcertés par cette inaltérable énergie dans l'accomplissement du devoir, pourtant jamais ils ne purent rien alléguer contre la légalité de ses actes. Et cependant ils le savaient un adversaire dangereux au plus haut point; ils savaient que c'était lui qui avait mis au pilori M. Thomas Anderson, de triste renom; lui qui avait dénoncé les brigandages du "Returning Board;" lui qui, membre du Comité Démocratique, avait prouvé, d'une façon irréfutable, le crime des coquins d'alors.

Intelligent, prévoyant, il avait fait aux originaux des retours une marque connue de lui seul et ce fut un coup de foudre, quand, d'un mot, quand d'une façon tangible, il démontra la substitution.

Il quitta le Bureau d'Enregistrement des votants pour celui de Percepteur de taxes du Second et du Troisième District; et là aussi il continua dans la voie tracée par son prédécesseur, c'est-à-dire que son administration fut irréprochable.

A coup sûr il est au premier rang de ceux qui ont rendu des services signalés au Parti Démocrate; sa foi politique n'a pas connu les variations. La perte de sa place ne lui arracha aucune plainte; rentré dans la vie privée, il ne se dépensa point en récriminations, et toujours on retrouvait en lui la même ardeur pour le succès du camp auquel il appartint résolument jusqu'à la dernière heure.

Nous avons rencontré peu d'organisations aussi résistantes que celle-là; c'était, à vrai parler, un homme tout d'une pièce; une fermeté qui, une fois en action, ne connaissait ni obstacles, ni dangers. Le courage, mais le courage loyal, généreux, était natif en lui.

Et cependant celui chez lequel cette fortitude arrivait au plus haut degré, avait dans ses rapports sociaux une aménité sans bornes, une douceur presque féminine. Nul ne s'attendrissait plus que lui devant une douleur, devant une misère; c'était avec bonheur qu'il donnait; c'était avec élan qu'il offrait sa protection au faible.

C'est vous dire que son affection était de celles sur lesquelles on pouvait faire fond. A l'appel d'un ami, il se mettait aussitôt en campagne—nous en avons été maintes fois témoin—et ne s'arrêtait que quand le service était rendu ou qu'il se reconnaissait décidément impuissant à le rendre.

Aussi sa popularité était elle grande et reposant sur de fortes bases. S'il eut vécu, il eut encore joué un rôle saillant, fécond, dans le camp de la Démocratie.

Son souvenir restera en nous comme celui d'une des individualités les plus sympathiques qu'il nous ait été donné de rencontrer; nous en avons la conviction, telle sera l'impression gardée par tous ceux qui l'ont approché, qui ont suivi sa vie si mouvementée.

M. Charles Cavanac ne laisse pas d'enfant, mais celle que sa mort prématurée a faite veuve, a connu par lui toutes les joies du foyer.

Dans ce foyer il apportait cette douceur, ces façons prévenantes, tout ce dévouement dont nous avons parlé; il a donné vingt-huit ans de bonheur à celle à laquelle il lègue un nom aimé, honoré.

Si les témoignages de regret et de sympathie sont une consolation, Mme Charles Cavanac a trouvé cette consolation devant la foule qui se pressait hier à la maison mortuaire.

Conference.

M. Robert M. Lusher, qui exerça autrefois avec grande distinction les fonctions de Surintendant de l'Education Publique en Louisiane, se fera entendre ce soir dans une lecture. Il a choisi pour thème: *"Le Génie et les phases du Caractère de Thomas Moore, le célèbre poète irlandais."*

La Conférence aura lieu dans le petit salon attenant au Grunewald Hall et commencera à sept heures et demie. Prix d'entrée 50 cents.

Le malheur a frappé M. Lusher, une personnalité honorable entre toutes. Nulle situation n'est plus digne d'un haut intérêt. C'est le moment, ou jamais de s'en souvenir.

Mme T. Russell.

Nous regrettons de n'avoir pu assister à la soirée entière donnée hier par Mme T. Russell et ses élèves; soirée multiple et qui a vivement intéressé l'auditoire. Quand nous avons quitté la Salle Grunewald, il restait encore à exécuter plusieurs numéros du programme, qui n'en comprenait pas moins de trente six, auxquels il faut ajouter les *encore*. A notre vif regret, nous avons dû abandonner la [illegible] reparlerons.

Nous nous contenterons, à cette heure, de dire qu'elle a été fort réussie; que l'auditoire semblait s'y amuser fort et que jeunes filles et garçons y jubilaient, c'est le mot. Si l'on eut suivi leur avis on eut doublé le menu; c'était vraiment plaisir de voir celui qu'ils y prenaient.

Cette soirée contribuera largement à recommander plus encore Mme Russell au patronage des familles; nous avons entendu là, entr'autres, des enfants encore à la lisière, pour ainsi dire, et qui déjà font très gentiment courir leurs doigts sur le piano. Il y avait là en ligne des élèves à bien des degrés divers de force et cette gradation ne manquait pas d'intérêt.

[illegible] au début de la seconde partie, [illegible] filles et jeunes garçons se sont [illegible] en cercle sur la plateforme, et [illegible] d'elles, huit ou dix ans, a adressé à Mme Russell, d'une voix très assurée [illegible] foi, une aimable petite allocution, accompagnant l'offre de nombreux cadeaux de valeur et d'un portrait encadré du Professeur, que toute sa classe tient en grande affection.

Nous aurions été heureux de donner ici le nom des Elèves médaillées, mais, nous le répétons, l'heure avancée ne nous a pas permis d'assister à cet épisode toujours très attrayant en pareille soirée. Ces noms nous viendront peut-être.

Association des Artistes.

La quatrième exhibition annuelle des ouvrages dus aux Elèves de l'Association des Artistes de la Nouvelle-Orléans est un succès. Les visiteurs n'ont pas manqué hier rue Carondelet No 59 et l'on a pu constater un grand pas en avant.

Le prix pour étude d'après nature a été décerné au jeune F. M. Wang; deux médailles, l'une en or, l'autre en argent, offertes par Mme J. Pinckney Smith, ont été décernées à Mme Walter Saxon et à Mlle Edith Sauson.

Une médaille d'argent, offerte par l'Ecole elle-même, a été adjugée à Mlle M. C. Lewis, et le prix de $10, offert par Mme Brice, a été décerné à Mme Saxon.

On sait que cette exhibition se continuera aujourd'hui et demain; nous vous engageons à la visiter; elle mérite certainement l'attention et les encouragements de tous ceux qui s'occupent d'art.

Les cours de l'Association sont confiés à trois professeurs de talent, qui depuis longtemps se sont conquis ici un rang distingué dans le monde artistique: Messieurs P. Poincy, A. Molinari, Charles W. Boyle.

L'Art.

Le dernier numéro de *L'Art*, reçu ici, s'ouvre par une revue du Salon de 1889, que signe l'une des plumes autorisées de la critique parisienne, M. Paul Leroi, secrétaire de la rédaction.

Notre éminent confrère débute modestement, en écrivant que "ce ne sont que simples notes, mais notes d'une véracité absolue. Elles indiqueront ce qui se recommande par un mérite quelconque, et aussi les erreurs qu'il est bon de connaître à titre d'enseignement."

Le travail de M. Paul Leroi a beaucoup plus de valeur qu'il ne veut bien le dire. S'il ne s'arrête fréquemment devant une toile que pour la citer comme morceau digne d'attention; si, dans son examen rapide il se contente souvent de reproduire un titre de tableau; si jamais il ne se livre là à une analyse minutieuse de l'œuvre par lui présentée, du moins il sait résumer son opinion, la poser, la faire nettement comprendre en quelques mots. *Multum in parvo.*

Ne fait pas court qui veut et nous félicitons l'écrivain de réussir si bien à mêler ses lecteurs à son excursion au Salon; à les conduire ainsi, d'étape en étape, à une intéressante connaissance d'ensemble.

Nous écrivions tout à l'heure que ce numéro de l'*Art* s'ouvre par une revue du Salon de 1889, nous aurions dû dire qu'il y est entièrement consacré; pas d'autre sujet traité en cette livraison.

Cette étude nous a valu un instant d'illusion; comme une promenade dans ces salles que nous ne verrons pas, et promenade qui nous a paru vite achevée.

Le prix des appréciations écrites par M. Paul Leroi au courant de la plume se double des reproductions de tableaux qui, à toute page, illustrent le texte. Si bien qu'en achevant la livraison, on se forme une idée d'une Exposition, où les valeurs réelles nous paraissent être plus nombreuses qu'aux Salons des dernières années.

Nous n'en finirions pas s'il nous fallait redire ici les noms et les motifs cités par M. Leroi; bornons-nous à noter que jamais l'*Art* n'avait publié un plus grand nombre de gravures dans le texte.

A celles-là s'ajoutent deux gravures hors texte, d'après les tableaux du Salon actuel, qui se distinguent par la simplicité de la composition, en même temps que par la vigueur et la finesse du rendu: *La Nourrice*, eau-forte, par Henri Dumont-Courcelles; *le Cabaret de Gaubert* (Provence), dessin d'Etienne Martin, d'après son tableau (Salon de 1889).

La *Librairie de l'Art* est à Paris, 29 Cité d'Antin; elle a pour agent à New-York, la maison Mac-Millan et Cie., 112 Quatrième Avenue.

Nous regrettons qu'une agence n'en existe point à la Nouvelle-Orléans. Il nous paraît que la vue de cette collection—dont l'excellente composition se maintient si bien, sous le rapport littéraire et artistique—lui conquerrait assez rapidement une clientèle. La Nouvelle-Orléans est le point des Etats-Unis où cette clientèle lui devrait venir le plus vite et le plus sûrement.

Fête en perspective.

L'Association de Bienfaisance des Jeunes Gens annonce, pour le jeudi 6 juin, une soirée dont le programme multiple est fait pour tenter et satisfaire même les plus exigeants. Les détails du programme nous seront sans nul doute envoyés ultérieurement; nous pouvons néanmoins déjà le recommander à coup sûr comme intéressant, car il comprendra, entr'autres, des exercices gymnastiques de toutes sortes, des chansonnettes comiques, des chants, danses, scènes de minstrelisme, et une représentation dramatique—le clou de la soirée—à laquelle prendront part des amateurs de distinction.

N'oublions pas de noter qu'une autre considération recommande encore cette fête au public; elle se donne au bénéfice du fonds de secours de l'Association.

C'est au Grand Opera House qu'elle aura lieu. Le prix du billet d'entrée est fixé à 50 cents. Il ne sera exigé de supplément—25 cents—que pour les fauteuils de parquet.

Le comité d'arrangement est comme suit: Messieurs H. P. Dart, ex-officio; John Hoffman, président; A. N. Laine, Geo. Boehn, Alexandre Lazare, J. Stemler, Wm Unincke, Dan. Jacob, Geo. Mitchell, Chas. J. Hauer.

LA SITUATION COMMERCIALE DE BORDEAUX.—Le compte rendu des travaux de la Chambre de commerce de Bordeaux, en 1888, contient un exposé sommaire de la situation commerciale de la circonscription de la Chambre—exposé dont le passage suivant, relatif à la production viticole, est particulièrement à remarquer:

"La production de nos vignobles, menacée par une température anormale pendant l'été, a été vivifiée par une chaleur exceptionnelle à l'automne. La lutte incessante soutenue, depuis plusieurs années, par les fléaux qui avaient si longtemps anéanti leurs espérances sans ébranler leur confiance, s'est magnifiquement terminée, cette année, par une récolte dont l'abondance a dépassé l'attente générale, et dont la qualité a été suffisamment appréciée par le commerce pour donner lieu à d'importantes transactions. Les heureux effets de cette abondance se traduiront, certainement, dans un avenir prochain, par un retour d'aisance dans toute la région, par une vive impulsion dans toutes les branches du commerce et de l'industrie qui se rattachent à la culture de la vigne, par un développement des affaires générales et une augmentation de nos exportations.

La Chambre de commerce de Bordeaux doit se féliciter hautement de cette heureuse abondance; mieux encore que toutes les mesures législatives, elle aura pour effet de paralyser la concurrence faite aux vins naturels de la France par les vins étrangers que la disette attirait sur nos marchés, et par les produits plus ou moins falsifiés que la cherté avait fait naître de tous côtés. Les producteurs récompensés de leurs coûteux sacrifices, les consommateurs rassurés sur la qualité des produits qui leur sont offerts, le commerce bordelais rentré en possession des vins généreux qui ont, de tout temps, assuré sa renommée et sa fortune, renonceront aux mesures restrictives qui leur avaient paru nécessaires pour défendre leur existence temporairement menacée; ils comprendront que, pour trouver aux dehors les débouchés qui leur sont nécessaires, ils doivent renoncer à provoquer au dedans l'établissement des barrières de douane, et tous soutiendront la Chambre de commerce de Bordeaux dans les traditions sagement libérales qu'elle a toujours tenu à honneur d'affirmer.

Calino porte, au bureau du télégraphe, une dépêche pour l'étranger.

L'employé lui fait remarquer que le nom de l'expéditeur est facultatif et qu'il peut économiser 2 fr. 50 s'il ne croit pas sa signature nécessaire.

Calino est enchanté et remercie le commis avec effusion, puis, après une minute de réflexion:

—Mais si je supprimais aussi le nom du destinataire, j'économiserais encore 2 fr. 50.

Un habile chirurgien, le docteur X., a eu des malheurs avec les femmes. Aussi n'est-il pas toujours galant avec le sexe.

L'autre jour, Mme Z. qu'il [illegible], lui demanda où se trouve [illegible]

—Le défaut des côtes, [illegible] le docteur en bougonnant [illegible] servi à [illegible] femme!

[illegible]

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1889.—Indications pour la Louisiane: Temps beau, température stationnaire, vents variables.

Température du 21 mai 1889.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal. Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	72	22
Midi	80	27
3 P. M.	82	28
6 P. M.	80	27

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

John Jackson à Mlle Mary Martin.
Ed. Dixon à Mlle Amélia Freeman.
Patrick Murphy à Mlle Louisa Schwartz.
Chas. E. Delannoy à Mlle Marie Coste.
Chas. H. Smith à Mlle Charlotte Scholl.
Louis N. Grant à Mlle Annie Benedict.
Joseph Kohlman à Mme Veuve Sophie Bleves.

Naissances.

Mme Thos. J. Byrnes, un garçon.
Mme Richard A. Byrnes, un garçon.
Mme Emile Whitaker, une fille.
Mme François Lamothe, une fille.
Mme Julius C. Malbaum, jumeaux garçon et fille.
Mme Fernand Laudumiey, une fille.
Mme Geo S. Weysham, une fille.
Mme Henry Wellmeyer, un garçon.
Mme Edward C. Jolivette, un garçon.
Mme Victor Viala, une fille.
Mme Matthew B. Oldenburg, un garçon.
Mme Jean M. Luguet, un garçon.
Mme Bernard Fabares, un garçon.

Décès.

Charlotte Harris, 40 ans, 135 rue Bolivar.
Casper Wild, 72 ans, 1686 rue Tchoupitoulas.
Frank G. Reich, 2 ans, rues Levée et Valence.
Viola Anders n, 2 ans, 404 rue Chartres.
Mme Alice Kuntz, 18 ans, rues Union et St-Claude.
Clémentine J. Johnson, 3 mois, 300 rue Decatur.
Clara L. Edgar, 6 mois, 342 rue Dryades.
Barbara Wilson, 19 mois, rues Levée et Valence.
Wm. C. E. Ahrens, 6 mois, rue Jackson.
Freddy Finenon, 15 mois, Protection Levee.
Enfant masculin de Mme Geo. Cook, 4 heures, rues Levée et Jefferson.
George L. Benson, 9 mois, 877 1/2 rue Constance.
Fannie Bethany, 18 mois, 348 avenue Tulane.
Mme Veuve V. Reece, 63 ans, Shakespeare Alms House.
J. M. Oriol, 55 ans, 271 rue Dauphine.
Mme Amélia Hopkins, 27 ans, 888 rue Constance.
John J. Pauli, 20 mois, rues Cadiz et Laurel.
Maggie Elder, 41 ans, 241 rue Sud Franklin.
John Font, 7 mois, rues Perdido et Solomon.
Edna Sauguy, 10 mois, rue Tchoupitoulas et avenue Peters.
Thomas J. Gorman, 2 mois, 212 1/2 rue St-Joseph.
John G. Glynn, 9 mois, 483 rue St-André.
Willie Bale, 14 mois, avenue London.
Sidney Grundy, 6 mois, rues St-Charles et Walnut.

Des cas de diphthérie ont été constatés aux Nos 228 1/2 et 223 rue Nord Robertson.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

Joséphine Rhodes à John Rhodes, un terrain borné par les rues Bordeaux, Lyon, Magazine et Constance, $1300.

P. Torre à Joseph Lenes, un terrain borné par les rues St Charles, Carondelet, Lafayette et Girod, $6875.

A. M. Agelasto et sa femme à Joseph Lenes, deux terrains bornés par les rues Canal, Prieur, Douane et Johnson, $5750.

H. B. Plant à J. Harnett, trois terrains bornés par les rues Claiborne, Commune, Gasquet et Robertson, $3000.

P. Thomas à Wm. Rodgers, deux terrains bornés par les rues Newton, Franklin, Verret et Decatur, $115.

J. Klorer à P. Berger, un ilet borné par les rues Anthony, St-Louis, Bernadotte et Toulouse, $725.

C. M. Mero à B. V. E. Courribet, trois terrains bornés par les rues Washington, Clara, Sixième et Magnolia, $45.

D. Negrotto à E. L. McDuff, quatre terrains bornés par les rues Washington, Laurel, Annonciation et Sixième, $36.

Cour de Circuit.—Hoadley & Co contre le schooner Lizzie. Rejet d'appel.

Cour Civile.—Elizabeth Swords contre Samuel Altazin, son mari, pour obtenir le divorce.

Henriette S. C. J. Dennis demande l'émancipation.

La ville contre la Carondelet Canal and Navigation Co. La ville est déboutée et condamnée aux dépens.

A. Baldwin contre le Dr E Y. Ames, président de la Crescent City Brewing Co., en paiement de $31,000 d'actions émises à son nom.

Cour Criminelle.—Section B.—W. N. Fisher, voies de fait, $10 ou 5 jours.

Nouvelle maison de cour à Carrollton.—La nouvelle maison de cour, avec station de police, à Carrollton, vient d'être terminée. Elle sera ouverte aux visiteurs ce soir à 6 heures.

Grand incendie à Pearlington.—Hier, vers les 4 heures du matin, un grand incendie s'est déclaré dans la vaste scierie de la compagnie Poitevent et Favre, à Pearlington, Miss. Tout l'établissement a été dévoré par les flammes. Le feu a été découvert au sud-ouest et, en moins de cinq minutes, sous l'influence d'un violent vent de l'ouest, la bâtisse entière a été enveloppée par les flammes.

Les bureaux, une bâtisse à deux étages, qui se trouvaient à côté, ont été consumés. On a pu sauver les livres, une usine à part et 1,250,000 pieds de bois de construction, grâce aux secours apportés par les remorqueurs qui appartiennent à l'établissement et à l'immense pompe de Knowles. Le steamer Sarah est arrivé en toute hâte de Logtown, un village des environs et a rendu également de grands services.

Les quais, ainsi que 2,500,000 pieds de bois, sont perdus—une valeur de $25,000.

La scierie, évaluée $150,000, n'était assurée que pour $75,000. Pas d'assurance sur les bois.

C'est un véritable désastre, qui prive 250 malheureux de leurs moyens d'existence. On va reconstruire, immédiatement, l'établissement sur l'emplacement de l'ancien.

Les fils des Vétérans Confédérés.—Il y a eu, hier soir, un meeting des fils des vétérans Confédérés, à l'arsenal des "Continental Guards", sous la présidence de M. Percy S. Campbell. M. Henry J. Prados faisant les fonctions de secrétaire.

Le comité d'organisation a fait son rapport sur la charte de l'association.

Il y est dit que les fils des personnes qui ont honorablement servi dans l'armée et la marine des Etats Confédérés, pendant la guerre, les descendants des membres des associations confédérées ou des confédérés tués, durant la guerre, et décédés avant la création des associations de l'armée de la Virginie du Nord ou du Tennessee et ayant les qualités requises, sont éligibles.

Il y a des membres actifs, passifs et honoraires. Au-dessus de 18 ans, on est membre actif. Au-dessous de cet âge, on n'est que membre passif; on jouit alors de tous les privilèges de l'association, excepté du droit de vote. Les filles de vétérans ont droit au titre de membres honoraires.

Le rapport a été soumis à l'approbation de l'Association de l'Armée du Tennessee. Un comité d'enquête a été nommé; il se compose de MM. C. C. Luzenberg, H. J. Prados et Alb. Oliver. Le col. N. J. Lewis, président de l'armée du Tennessee, a invité les membres de la nouvelle société à se joindre à l'ancienne, pour aller rendre hommage à la mémoire des morts, le 30 mai.

Un comité a été nommé pour assister en corps aux cérémonies; il se compose de MM. Percy Campbell, J. Numa Augustin, J. P. Poché, S. Cushman, C. W. Walker, F. Chalaron, C. J. Olivier, H. S. Roberts, G. J. Tusson, J. C. Campbell, H. J. Prados. Un amendement à la charte a été adopté, en vue de réunir, en un seul corps, tous les fils de Confédérés.

Quant aux demandes d'admission, qui n'ont pas encore été accordées, un comité a été nommé pour faire des enquêtes sur les titres des postulants. Il se compose de MM. Quintero, Augustin et Prados.

Attaque.—M. Félix Tiblier, contracteur des fourrières, a été attaqué lundi soir, tandis qu'il était en tournée, par des laitiers. En voulant leur échapper il a sauté une barrière et en tombant de l'autre côté de celle-ci, s'est fracturé l'épaule gauche. Il a été transporté chez lui.

Blessé.—Le train de Shell Beach R. R. a amené hier, en ville, un nègre du nom de Jackson, âgé de 58 ans, venant de la plantation Belair, où il a eu trois côtes du côté droit cassées. L'ambulance attendait le blessé à la gare du Shell Beach R. R.

Paragraphes.—La taxe de drainage est en ce moment discutée de tous côtés, et d'après les opinions exprimées à son sujet, on peut conclure qu'elle sera votée à l'élection prochaine, bien que certaines ne trouvent pas assez définies les clauses du drainage et du pavage. Ils veulent que les trois-quarts de la taxe soient affectés au drainage et le reste seulement au pavage. C[illegible]ment aux lois de l'Etat, qui [illegible] aux femmes de voter, celles [illegible] pas admises à donner leur [illegible] qui sera grand dommage, car [illegible] nombre d'entre elles qui so[illegible]taires. On considère toutefois [illegible] la taxe comme assuré.

—Dimanche soir, une dame Locomo qui vend des œufs au marché Magasine a été blessée d'un coup de revolver à la tête par un nègre. Mme Locomo est âgée de 65 ans et habite encoignure St-Thomas et Ste Marie, une maison occupée par des nègres. Or dimanche soir, tandis qu'elle récitait ses prières à haute voix, les nègres qui se trouvaient dans l'appartement voisin en furent incommodés et tandis que l'un d'eux allumait une allumette, un autre ajustait la pauvre femme avec son revolver et la blessait à la tête. La balle a seulement effleuré le crâne et la blessure est peu dangereuse.

—Le comité des prisons s'est réuni pour discuter la question de l'internement des aliénés à la prison de police. Il a été décidé que, la prison n'étant pas un lieu convenable où maintenir les aliénés, on prendra des mesures pour les transférer ailleurs.

—Un wagon, conduit par Ed. Burkhardt, a été renversé et endommagé pour environ $10 par une locomotive du Milneburg RR., au coin des rues Remparts et Champs-Elysées. Le conducteur a été légèrement blessé.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le Président Carnot reçoit le nouveau ministre des Etats-Unis, M. Whitelaw Reid.

Paris, 21 mai.—Le Président Carnot a donné audience aujourd'hui à Whitelaw Reid, le nouveau ministre des Etats-Unis.

Celui-ci a présenté ses lettres de créance. Au cours de ses remarques, M. Reid a donné l'assurance au Président Carnot qu'il ferait tout ce qui dépendrait de lui pour maintenir et stimuler l'amitié que le Président Harrison et tout le peuple américain ressentent pour la France.

"C'est ma bonne fortune, a dit M. Reid, de représenter l'Amérique ici, quand la France célèbre un anniversaire aussi important que le centenaire qui a été récemment célébré en Amérique.

"Nous n'oublions pas que vous avez aidé au succès de notre révolution.

"Les instructions que j'ai reçues me font voir qu'il n'existe pas le moindre différend entre la France et les Etats Unis qui puisse troubler la vieille amitié centenaire qui existe entre les deux pays, et qui j'espère continuera toujours."

Duel.

Paris 21 mai.—M. de La Forge, membre de la Chambre des Députés pour le département de la Loire et rédacteur du Républicain de Lyon s'est battu aujourd'hui à l'épée avec M. Lockroy. Celui-ci a été légèrement blessé.

Réception officielle du ministre Whitelaw Reid par le Président Carnot.

Paris, 21 mai.—En réponse aux remarques faites par le ministre Whitelaw Reid, à la réception d'aujourd'hui, le président Carnot a dit au ministre américain qu'il recevait avec plaisir ses lettres de créances comme ministre des Etats-Unis en France. Qu'il existait entre les deux nations des liens et des traditions qui rendaient leurs relations des plus amicales. La coïncidence du centenaire de l'inauguration de Washington et de la réunion des Etats Généraux de la France en 1879 unissait encore plus étroitement les deux puissances.

M. Reid, a ajouté le président, verra que le gouvernement de la France ainsi que tout le peuple français lui feront un accueil cordial, et mettront tout en œuvre pour rendre sa mission facile et agréable. Nous applaudissons au progrès étonnant fait dans un seul siècle par la république américaine, comme vous applaudissez à nos efforts pour préserver une paix à laquelle nous avons convié le monde entier. Animés des mêmes sentiments, fidèles aux mêmes institutions, et poursuivant une commune idée de progrès démocratique et de justice sociale, nous ne pouvons cesser de nous comprendre sur la question des relations internationales. Votre tâche, par conséquent, sera facile. Monsieur le Ministre, soyez le bienvenu parmi nous.

Chambre des Députés.

Paris, 21 mai—La Chambre des Députés a voté aujourd'hui le bill qui impose un impôt de 140 francs par kilogramme sur les substances saccharines.

Rapport démenti.

Paris, 21 mai—Le rapport d'un traité entre le gouvernement de Légitime et le gouvernement français est semi-officiellement démenti.

Les socialistes français.

Paris, 21 mai—Les socialistes français ont invité secrètement leurs frères d'Allemagne à prendre part à un Congrès de socialistes, qu'ils se proposent de tenir le 14 juillet.

Le bruit court que le gouvernement français empêchera cette réunion du Congrès et expulsera du territoire français tous les étrangers qui s'y rendront pour y prendre part, sans excepter les députés du Reichstag allemand.

Comptoir d'Escompte.

Paris, 21 mai—Toutes les actions du nouveau Comptoir d'Escompte ont été prises par les actionnaires de l'ancien Comptoir. Une circulaire annonce aux autres souscripteurs que leur argent leur sera remboursé.

Rente française.

Paris, 21 mai. — Le trois pour cent est coté à 87 francs 42 1/2 centimes.

Collision.

Londres, 21 mai—Le steamer anglais *German Emperor*, parti de Londres pour Bilboa, a heurté, hier matin à 4 heures, le steamer anglais *Beresford* qui se rendait de Hartlepool à Bombay.

Le *German Emperor* a sombré immédiatement. Des chaloupes ont été mises à l'eau par le *Beresford*, et ont réussi à sauver trois personnes du steamer *German Emperor*. Le *Beresford* a reçu quelques avaries et a pris la direction de Gravesend pour se faire réparer. Neuf passagers du *German Emperor* ont pris un petit bateau et ont débarqué à Douvres.

Néanmoins, on croit que trente personnes ont péri.

Londres, 21 mai—Les survivants du steamer *German Emperor*, qui ont débarqué à Douvres, ont fait des rapports exagérés au sujet du nombre de personnes qui ont péri à la suite de la collision. On sait maintenant que le nombre n'est pas aussi grand qu'on l'avait d'abord annoncé. Le *Beresford* est arrivé à Gravesend. Il a à bord 22 hommes d'équipage et 12 hommes du steamer *German Emperor*.

M. William O'Brien.

Londres, 21 mai—M. William O'Brien a témoigné aujourd'hui devant la Commission Parnell. Il est resté assis pendant qu'il donnait son témoignage et a parlé d'une voix faible.

M. O'Brien a donné des détails au sujet des outrages agraires qui ont eu lieu à Tipperary avant l'organisation de la Ligue. Il a ajouté que celle-ci avait empêché une grande famine et une guerre terrible dans l'ouest de l'Irlande en 1870 et qu'on ne connait rien des outrages à Tipperary.

Réunion de membres Unionistes.

Londres, 21 mai.—A une réunion de membres unionistes de la Chambre des Lords et de la Chambre des Communes, tenue aujourd'hui à la résidence du marquis de Waterford, on a approuvé le mémoire adressé au gouvernement qui demande l'abolition de la vice-royauté d'Irlande et le transfert de ces fonctions à un secrétaire d'Etat. Le Mémoire demande aussi l'établissement et le maintien d'une résidence royale à Dublin. Une députation a été nommée pour présenter le Mémoire à Lord Salisbury.

L'évêque Smythies.

Londres, 21 mai—A la suite d'une demande faite par le bureau des affaires étrangères d'Angleterre, les autorités du Portugal ont renoncé à leur projet qui consistait à empêcher l'évêque Smythies et ses missionnaires de poursuivre le voyage entrepris au lac Nyassa par la voie de Mozambique.

Le steamer Emeliano.

Londres, 21 mai—Le steamer *Emeliano*, parti de la Nouvelle-Orléans le 28 avril, est arrivé à Liverpool avec sa cargaison en feu. On croit pouvoir se rendre maître de l'incendie.

La visite du roi Humbert.

Londres, 21 mai—Le correspondant berlinois du *Times* compare la réception faite hier au roi Humbert à la visite impopulaire du Czar.

Il dit que cette réception cordiale est la preuve de l'importance que l'Allemagne attache à l'alliance entre elle et l'Italie.

La conférence Samoane.
Les Etats-Unis insistent pour que Malietoa soit reconnu comme roi.

Berlin, 21 mai. — Le correspondant spécial de la Presse associée de cette ville, dit qu'un obstacle sérieux est survenu dans les négociations entre les commissaires de la conférence au sujet des affaires samoanes.

Le gouvernement des Etats-Unis insiste pour que Malietoa soit remis sur le trône et reconnu comme roi. C'est le point principal qui s'élève. Le gouvernement allemand hésite à accéder à cette proposition. Ses représentants font ressortir que l'Allemagne a gracié Malietoa et ils déclarent que c'est tout ce que leur gouvernement peut faire en ce qui concerne Malietoa.

Grève terminée.

Berlin, 21 mai—Les mineurs de charbon qui s'étaient mis en grève dans les districts de Dortmund, de Borchum et d'Essen se sont remis au travail.

Arrivée du roi d'Italie à Berlin.

Berlin, 21 mai—Le roi Humbert, le prince de la couronne d'Italie et M. Crispi, le premier ministre italien, sont arrivés ce matin à Berlin.

L'empereur Guillaume, les princes royaux, le prince Bismarck et plusieurs généraux sont allés au devant d'eux à la gare du chemin de fer. Après s'être donnés l'accolade habituelle le cortège royal s'est rendu au château.

Le roi Humbert occupait un siège à côté de l'empereur dans la voiture impériale. Des troupes étaient échelonnées sur toute la route conduisant au château. Des arcs de triomphe étaient érigés dans différentes rues et les résidences étaient pavoisées de drapeaux.

Une foule considérable était réunie le long de la route de la gare du chemin de fer au château et a fait une réception enthousiaste à l'empereur et au roi.

Grève.

Berlin, 21 mai—Trois mille maçons de cette ville se sont mis en grève. Ils demandent que leurs heures de travail soient de neuf heures par jour et qu'on leur alloue une demi-heure pour déjeuner, une heure pour dîner et une heure pour souper.

Ils demandent aussi que le travail soit suspendu une heure plus tôt le samedi et les après midi qui précèdent les fêtes publiques et qu'on leur donne le prix plein comme pour les autres jours.

Ils demandent aussi une augmentation de 50 à 60 fenninges par jour sur leurs salaires et qu'on leur donne deux jours d'avis avant de les renvoyer.

Les négociations de la Commission Samoane.

Berlin, 21 mai—D'après certaines indications, il est évident qu'il existe un statu quo dans les négociations de la Commission Samoane.

Les commissaires Phelps, Kasson et Bates, disent qu'il n'y a pas un grand changement et que tout progresse à la satisfaction de tous. Les commissaires d'Allemagne et d'Angleterre refusent de se prononcer; mais on sait d'autres sources que le gouvernement des Etats-Unis a donné des instructions à ses commissaires d'insister sur la restauration de Malietoa, comme roi. On dit qu'un message vient d'être reçu du secrétaire Blaine qui demande aux commissaires américains d'insister sur la restauration du *statu quo* pour la raison que l'Allemagne a détrôné Malietoa et doit le remettre sur le trône.

L'Allemagne peut, ajoute le message, barguigner sur la question de l'indemnité ou d'un gouvernement triparti, si cela lui plaît, mais Malietoa doit être reconnu comme roi.

Quoique les Allemands aient accédé aux vues des commissaires américains ils hésitent à accepter cette condition et disent que Malietoa a été gracié par l'empereur d'Allemagne au début de la conférence.

Ceci, disent-ils, devrait satisfaire le gouvernement des Etats-Unis.

On s'attend à une crise à la réunion de la Conférence qui doit avoir lieu aujourd'hui. Les commissaires américains sont désireux d'arriver à une entente, mais ils déclarent positivement leur détermination de rester fermes.

Quand M. Crispi est descendu du train il a été chaudement accueilli par le prince Bismarck. Un détachement de cuirassiers a escorté les voitures de la gare du chemin de fer au château.

La première voiture était occupée par l'empereur Guillaume et le roi Humbert; la seconde par le prince de la Couronne d'Italie, le prince Henri, de Russie, et le prince Frédéric, fils cadet de l'empereur Guillaume; dans la troisième se trouvaient le prince Bismarck et M. Crispi.

Des représentants de l'Académie de Berlin et autres associations d'artistes occupaient un pavillon faisant face au Théâtre de l'Opéra.

Plus loin, étaient stationnées diverses sociétés chorales, sous la direction de Herr Joachim. Elles ont chanté une ode préparée spécialement pour l'occasion, commençant par ces mots: "Vive Humbert roi d'Italie!"

Après avoir été reçu par l'impératrice, le roi Humbert et le prince de Naples se sont retirés dans les appartements préparés pour eux dans le château. Plus tard, ils ont rendu visite à tous les princes royaux, au prince Bismarck et au comte Von Moltke.

Après un déjeuner de famille, l'empereur et ses hôtes se sont fait conduire à Charlottenburg où ils ont déposé des couronnes sur la tombe de feu l'empereur Frédéric.

L'Allemagne consent à la restauration du roi Malietoa.

Berlin, 21 mai — Le correspondant spécial de la Presse Associée en cette ville, a été informé cette après-midi que l'Allemagne avait enfin consenti à la restauration du roi Malietoa. On est arrivé à cette décision après de longs et persistants efforts faits par les commissaires américains.

Mais une autre difficulté est soulevée relativement à la demande d'indemnité faite par l'Allemagne. Les représentants des Etats-Unis maintiennent que si l'on doit payer une indemnité, celle-ci doit être représentée par une somme nominale.

L'Allemagne, de son côté, maintient que lors du conflit armé entre les forces allemandes et les indigènes, ceux-ci étaient invariablement les agresseurs; que les partisans du roi Malietoa avaient décapité des marins allemands et s'étaient rendus coupables de cruauté envers les blessés.

Ces actes, disent les commissaires allemands, devraient entraîner le paiement d'une indemnité spéciale. On fait de grands efforts dans le comité pour arriver à une entente.

Autre grève.

Berlin, 21 mai—Les mineurs de la région Dortmund se sont encore mis en grève. Ils déclarent que les propriétaires des mines n'ont pas rempli leurs engagements et que, par conséquent, le Comité des mineurs leur a donné l'ordre d'abandonner les travaux.

Les inondations en Bohême.

Vienne, 21 mai—Quarante-cinq personnes ont péri dans les inondations en Bohême.

Confiscation d'un journal.

Munich, 21 mai—Un journal de cette ville a été confisqué et le rédacteur arrêté pour avoir publié un nécrologe scandaleux sur la mort de la reine Marie de Bavière.

Le prince Georges, de Grèce.

Athènes, 21 mai.—Le prince Georges, de Grèce, s'est engagé dans la marine française.

Le professeur Galbraith.

Dublin, 21 mai—A une assemblée de la succursale de la Ligue Nationale à Dublin, le professeur Galbraith a dénoncé la proposition faite d'abolir le bureau du vice-roi d'Irlande comme une tentative insidieuse d'absorber davantage ce pays. Ce plan échouera, a-t-il dit, surtout si les Parnellites le combattent; ce qu'ils feront bien certainement quand en viendra le moment. Les remarques du professeur Galbraith ont été accueillies avec enthousiasme.

L'Exposition d'Atlanta.

Ville du Mexique, 21 mai.—L'ex-gouverneur Bullock et un comité de la Georgie ont invité le président Diaz à assister à l'Exposition d'Atlanta en octobre. Celui-ci n'a encore donné aucune réponse positive.

M. Samuel R. Ainslee.

Milwaukee, Wis., 21 mai—On annonce officiellement que M. Samuel R. Ainslee, le surintendant-général actuel du Northern Pacific, succédera, le 1er juillet, à l'administrateur-général Mellen, du Wisconsin Central.

"Le Wisconsin Central," a dit M. Mellen, "continuera à être sous une administration séparée. Je ne crois pas que le bureau du Wisconsin Central soit transféré à Chicago, mais je ne sais rien de positif à ce sujet."

Les départements du trafic du Wisconsin Central et du Northern Pacific auront probablement une plus forte représentation à Chicago qu'avant.

Cette question sera réglée cette semaine à la conférence entre l'administrateur du trafic, M. Clifford, du Northern Pacific et les fonctionnaires du Wisconsin Central.

Tempête de grêle.

Galesburg, Ill., 21 mai—Une violente tempête de grêle accompagnée d'un fort vent s'est abattue hier sur les bourgs Lynn et Victoria, comté Knox, causant des dommages considérables aux récoltes. Beaucoup de bestiaux ont été tués.

Les Martyrs

Des maux de tête cherchent en vain un soulagement jusqu'à ce qu'ils aient commencé à faire usage de la Salsepareille d'Ayer. Alors ils regrettent les années de souffrances, qu'ils auraient pu éviter, s'ils avaient essayé ce remède plus tôt. Le mal était constitutionnel, non local; et jusqu'à ce que la Salsepareille d'Ayer eût effectué son travail, comme Altératif et Épurateur de Sang, ils étaient condamnés à souffrir.

La femme de Samuel Page, 21 Austin st., Lowell, Mass., était depuis longtemps, sujette à d'horribles maux de tête, résultat de désordres de l'estomac et du foie. Une guérison radicale a été accomplie par la Salsepareille d'Ayer.

Frank Roberts, 727 Washington st., Boston, dit qu'il avait autrefois de terribles maux de tête et que jusqu'à ce qu'il prit de la Salsepareille d'Ayer, il n'avait jamais trouvé aucune médecine qui pût lui donner un

Soulagement Permanent.

"Je souffrais de maux de tête, d'indigestion, de faiblesses, et étais à peine capable de me traîner dans la maison," écrit Mme. M. M. Lewis, de A st., Lowell, Mass." "La Salsepareille d'Ayer a accompli un merveilleux changement dans mon cas. Je me sens maintenant aussi bien portante et aussi forte que jamais."

Jonas Garman, Esq., de Lykins, Pa., écrit: "Chaque Printemps, pendant des années, j'ai souffert d'une manière affreuse de maux de tête, causés par l'impureté du sang et de la bile. Il me semblait, pendant des jours et des semaines que ma tête allait se fendre. Rien ne me soulagea jusqu'à ce que je prisse de la Salsepareille d'Ayer. Cette médecine m'a guéri complètement."

Quand Mme. Genevra Belanger, du No. 24 Bridge st., Springfield, Mass., commença à prendre de la Salsepareille d'Ayer, elle avait souffert depuis nombre d'années d'une affection grave des reins. Chaque Printemps, aussi, elle était affligée de maux de tête, de la perte d'appétit et d'indigestion. Une de ses amies la persuada de faire usage de la Salsepareille d'Ayer, laquelle lui profita merveilleusement. Sa santé est maintenant parfaite. Les Martyrs des maux de tête devraient essayer l'

Ayer's Sarsaparilla.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix $1; six flacons, $5. Valant $5 le flacon.

WASHINGTON.

Le Secrétaire d'Etat.

Washington, D. C., 21 mai—Le Secrétaire d'Etat est informé que M. Zegarra, ministre du Pérou à Washington, représentera le gouvernement à la conférence des Etats américains, qui doit se réunir ici le 4 octobre prochain.

A la Maison Blanche.

Washington, 21 mai—Les personnes suivantes ont rendu visite aujourd'hui au Président: Les sénateurs Quay, Evarts; M. Phillip, de Londres; le sénateur Cullom et des amis, le trésorier Ruston; les représentants Bingham, Ewart, Cannon et Rife, de la Pennsylvanie.

Une opinion de l'avocat-général des Etats-Unis.

Washington, 21 mai.—L'avocat-général Miller a déclaré au secrétaire de la Trésorerie que selon son opinion il n'existe aucune loi qui permette l'établissement de banques Nationales à Oklahoma pour le moment.

Rien d'officiel au département d'Etat au sujet de la Conférence Samoane.

Washington, 21 mai—Le département d'Etat n'a encore reçu aucun avis officiel de l'imbroglio survenu au sein de la Conférence Samoane.

Des fonctionnaires éminents du Département refusent de donner leurs vues sur une question internationale en voie de négociation. Il est certain cependant que les représentants des Etats-Unis ont touché à la question de la restauration de Malietoa, mais on n'a pu savoir l'étendue des instructions envoyées par le gouvernement.

Viaduc détruit—Fièvre jaune.

San Francisco, 21 mai—Les nouvelles reçues du Pérou par le steamer d'hier, annoncent que le viaduc Verugas sur le chemin de fer Moya, près de Lima, a été détruit par un nuage qui a crevé. Une immense colonne d'eau a coulé le long de la montagne, emportant de gros fragments de rochers avec elle, balayant le viaduc qui a coûté $100,000. Sans le viaduc le chemin de fer est inutile.

En outre de cette calamité la fièvre sévit au Pérou.

Accident de chemin de fer.

Macon, Mo., 21 mai—Un train de fret sur le Chicago, Burlington & Quincy a déraillé hier après-midi à deux milles à l'ouest de cette ville.

Cinq réservoirs d'huile ont fait explosion et communiqué le feu à six wagons de fret bien chargés. Le serre frein Joe Klotz a été grièvement blessé. Il y a eu cent yardes de rails détruits par l'incendie, et autres dommages.

Hydrophobie.

Minneapolis, Minn., 21 mai—Le *Journal* dit qu'une maladie qu'on suppose être de l'hydrophobie est à l'état épidémique à Trimell, Wis. Les écoles ont été fermées dans un district, et les enfants sont strictement interdits de sortir de chez eux. Les hommes de l'endroit tuent tous les chiens errants en ville.

Arriver comme Mars en Carême.

Une chose certaine, tout ce qui arrive à point nommé tombe comme Mars en carême, parce que quelque mobile que soit la fête de Pâques, que le carême ne commence tôt ou tard, mars compte dans la quarantaine, ne fut-ce que pour dix jours.

On dit aussi dans le même sens proverbial:

Arrivée comme marée en carême.

Mais dans ce cas, pour exprimer une chose moins sûre et marquer une satisfaction du bon résultat d'une affaire qui aurait pu ne pas réussir; car si la marée vient à manquer, en carême c'est une malchance.

Le cas peut être mortel, comme le démontre l'histoire du grand Vatel.

Cette histoire tout le monde la connaît, au moins par à peu près. On nous saura gré de la rééditer d'après un document authentique, une lettre de Mme de Sévigné à sa fille Mme de Grignon:

"A Paris, dimanche, 26 avril 1671.

"Je vous écrivis vendredi que Vatel s'était poignardé; voici l'affaire en détail. Le roi arriva à Chantilly le jeudi au soir. La collation, la promenade dans un lieu tapissé de jonquilles, tout cela fut à souhait. On soupa; il y eut quelques tables où le rôti manqua, à cause de plusieurs dîners, à quoi l'on ne s'était point attendu; cela saisit Vatel; il dit plusieurs fois: Je suis perdu d'honneur; voici un affront que je ne supporterai pas. Il dit à Gourville (le secrétaire du prince de Condé): "La tête me tourne; il y a douze nuits que je n'ai pas dormi; aidez-moi à donner des ordres." Gourville le soulagea en ce qu'il put.

"Le rôti qui avait manqué lui revenait toujours à l'esprit. Gourville le dit à M. le Prince (Condé). M. le Prince alla jusque dans la chambre de Vatel et lui dit: "Vatel, tout va bien; rien n'était si beau que le souper du roi." Il répondit: "Monseigneur, votre bonté m'achève; je sais que le rôti a manqué à deux tables.—Point du tout, dit M. le Prince; ne vous fâchez pas, tout va bien."

"A quatre heures du matin, Vatel s'en va partout, il trouve tout endormi; il rencontre un petit pourvoyeur qui lui apportait seulement deux charges de marée; il lui demanda:

"Est-ce tout?—Oui, monsieur." Il ne savait pas que Vatel avait envoyé à tous les ports de mer.

"Vatel attend quelque temps; les autres pourvoyeurs ne vinrent point; sa tête s'échauffait; il crut qu'il n'aurait pas d'autre marée; il trouva Gourville; il lui dit: "Monsieur, je ne survivrai pas à cet affront-ci." Gourville se moqua de lui.

Vatel monte à sa chambre, met son épée contre la porte, et se la passe au travers du corps; mais ce ne fut qu'au troisième coup, car il s'en donna deux qui n'étaient point mortels; il tomba mort.

"La marée cependant arrive de tous côtés; on cherche Vatel pour la distribuer, on va à sa chambre, on heurte, on enfonce la porte, on le trouve noyé dans son sang; on court à M. le prince, qui fut au désespoir. M. le prince le dit au roi fort tristement; on dit que c'était à force d'avoir de l'honneur à sa manière; on le loua fort, on loua et l'on blâma son courage."

Edouard..., Charles... et Georges... ont fait longtemps tous trois la cour la plus assidue à une jolie couturière de Bleecker street.—La couturière a fini par choisir Paul.....

Quand on a rapporté cela aux soupirants, Edouard s'est consolé en disant:
—Ce n'est pas étonnant, l'aiguille se tourne toujours vers le pôle.

PEERLESS DYES Les meilleurs.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 3 Lim. Ex...7:00 am	No 4 Fast Mail...7:00 am
No 5 Coast.....9:00 am	No 6 Coast.....3:40 pm
No 1 Fast Mail 7:20 pm	No 2 Lim. Ex. 2:05 pm
No 7, Exc. dimanche......9:35 pm	No 8, Exc. dimanche......7:30 am
ILLINOIS CENTRAL.	
No 1 Passen. .11:00 pm	No 2 Passen....9:15 am
No 3 Chic.and N. O. Lim .7:30 am	No 4 St-Louis and Chic.Ex...5:00 pm
No 5, Exc. dimanche.....8:45 pm	No 5, Exc. dimanche.....7:30 am
TEXAS AND PACIFIC.	
No 52 California Express......7:00 pm	No 51 California Express......8:00 am
No 54 B. R. Local.......10:25 am	No 53 B. R. Local.......3:50 pm
QUEEN AND CRESCENT ROUTE.	
No 1 Limited.11:00 am	No 2 Limited....3:35 pm
No 5 Fast line.6:30 am	No 6 Fastline..7:15 am
LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.	
No. 1..........9:00 am	No. 2..........4:00 pm
No. 3..........5:43 pm	No. 4..........8:05 am
No. 5.........10:10 am	No. 6..........4:10 pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.	
No 19 Califor..3:10 pm	No 20 Califor..11:25 am
No 17 Local...6:55 am	No 18 Local....7:20 pm
NEW ORLEANS AND GULF RAIL ROAD.	
Tous les jours excepté le dimanche—9:00 a.m., 4:00 p.m..4:50 pm	Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache: 6:30 a.m..5:00 p.m. Shell Beach....9:30 am
Dimanches seulement—10:10 a.m., 8:10 pm	Dimanches seulement—6:00 am., 4:00 pm
EAST LOUISIANA R. R. ABITA SPRINGS COVINGTON.	
Le dimanche.	
Arrivée......7:00 pm	Départ.........7:30 am
Tous les jours excepté le dimanche.	
Arrivée......8.45 am	Départ.........4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MERCREDI, 22 MAI 1889

Ouachita River—H HANNA BLANKES, à 5 P M
Washington—WARREN, à 5 P M
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 P M
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 P M
Point Houmas—MARY Z COMEAUX, à 11 A M
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 A M

JEUDI, 23 MAI 1889

Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 5 P M
Cincinnati—GOLDEN RULE, à 5 P M
Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, à 12 M

Fleuve et rivières

Memphis, 21 mai—Le fleuve baisse. Temps clair et chaud. Départ, Mississippi pour la Nlle-Orléans à midi.

Le soir—Le fleuve a baissé de 1 pouce. Départ Belle Memphis pour St-Louis 1 p m; Buckeye State pour Cincinnati 7 p m. Temps clair et chaud.

Cairo, 21 mai—Le fleuve a 13 pieds 2 pouces et monte. Temps clair et doux. Arrivés, City of Monroe de Vicksburg à 9 p m. Départs, City of Monroe pour St-Louis à 10 p m.

Le soir—Le fleuve a 13 pieds 4 pouces et monte. Temps clair et frais.

Louisville, 21 mai—La rivière monte—7 pieds 1 pouces dans le canal, 4 pieds 10 pouces aux chutes. Temps couvert et frais.

Le soir—La rivière baisse, 5 pieds 10 pouces aux chutes 7 pieds dans le canal. Temps clair et frais.

Evansville, 21 mai—La rivière a 11 pieds 3 pouces et baisse. Temps clair.

Le soir—La rivière a 11 pieds 3 pouces et monte. Temps clair.

Cincinnati, 21 mai—La rivière a 14 pieds 6 pouces et baisse. Temps couvert; thermomètre 36.

Wheeling 21 mai—La rivière a 6 pieds 9 pouces et est stationnaire. Temps couvert et frais.

St Louis 21 mai — Le fleuve a 18 pieds et monte rapidement. Temps beau et agréable. Départ City of Cairo pour Natchez, New South pour Paducah.

Les Passes.

Port Eads, 21 mai 6 p.m.—Vent du nord-ouest. Arrivés à 5.45 steamship Aransas, capitaine Staples de la Havane hier soir steamship anglais Jas Oteri capitaine DeLuca de Truxillo. Départ steamships Drumfield et Waterloo pour Rouen.

Marchés.

Paris, 21 mai—Les rentes [illegible] 87 francs 42 1/2c.

Londres, 21 mai, 12.30 p m—Consols à l'ouverture 99 3/8 au comptant et 99 3/8 à terme.

Londres, 21 mai 4 p m—Consols à la clôture 99 1/8 au comptant et 99 1/8 à terme.

New-York, 21 mai.—Coton calme. Middling Uplands 11 1/8c. Middling Orleans 11 3/8c. Ventes 725 balles.

Futurs—calmes et fermes à l'ouverture. Livraison en mai 10.65; juin 10.65; juillet 10.73; août 10.76; septembre 10.19; octobre 9.89; novembre 9.87; décembre 9.89; janvier 9.96; février 10.05; mars 10.10.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 21 MAI 1889.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship Excelsior, Higgins, New York.
Steamship Louisiana, Gager, New York.
Steamship [ang] Pawnee, Phillips, Liverpool.

ARRIVÉS.

Steamship [ital] Jos. Oteri, Jr, DeLuca, Truxillo.
Barque [esp] India, Sust, Havane, sur lest, [précédemment rapportée à la Quarantaine.]

Bas du Fleuve—Attendant des ordres.

Navire [ang] Riverside, Langdon, Havre, sur lest.

A LA QUARANTAINE.

Steamship [am] Aransas, Staples, Havane, via Key West.

BATEAUX A VAPEUR.

Corona, Delahoussaye, Monroe.
Paul Tulane, Libano, Bayou Sara.
Golden Rule, Shinkle, Cincinnati.

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship Pawnee—4460 balles coton 7316 sacs tourteaux 6500 douves.

IMPORTATIONS.

TRUXILLO—par steamship Jos Oteri Jr—30,000 cocos 10,000 régimes figues bananes 6000 bananes 300 ananas 2 sacs ore Jos Oteri.

Arrivages de produits.

MONROE—par steamer Corona—20 balles coton 176 sacs graine coton 1956 douves et fret assorti.

BAYOU SARA—par steamer Paul Tulane—14 boucauts sucre 272 barils sucre 77 barils melasse et fret assorti.

CINCINNATI—par steamer Golden Rule—14 balles coton 3 balles filasse coton 729 sacs graine coton 2 barils melasse et fret assorti.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS & GULF RAILROAD.—4 sacs riz brut et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—16 balles coton 125 sacs sel 157 barils vin 3 pouches vin et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—372 sacs farine graine coton 200 sacs tourteaux et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—3 boucauts tabac et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—60 barils sucre et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—Fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—37 balles coton et fret assorti.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Noms	Destinations	Mouillage
STEAMERS.		
Ardangorm	Dunkerque	rue 4e
Bernard Hall	Liverpool	1er dist. 37
Breakwater	Belize	1er dist. 15
Clinton	Havane	Alger
Chalmette	New York	Alger
Clandeboye	Rouen	Elevator
Caribbean	Liverpool	1er dist. 35
Discoverer	Liverpool	Pic Tier
European	Brême et Londres	4e dist. 45
Floridian	Liverpool	1er dist. 35
Foxhall	Port Limon	1er dist. 15
Hexham	Bull River	3e dist. 30
Inventor	Liverpool	3e dist. 26
Jos Oteri, Jr	Truxillo	1er dist. 14
Merchant	Liverpool	3e dist. 30
Morgan City	New York	Alger
Ohio	Rouen	Elevator
S Pizzati	Truxillo	1er dist. 14
W G Hewes	Bluefields	Alger
Whitney	Laid up	Alger
BARQUES.		
Francesca	Espagne	rue 3e
H L Routh	Lisbonne	rue 5e
India	Barcelone	1er dist. 33
Marcelle	En détresse	3e dist. 34
Valadora	Barcelone	rue 9e
BRICKS.		
Pereira	Oporto	1er dist. 33
Selina Stanford	Lisbonne	rue 7e
GOELETTES.		
Lena R Storer	Tampico	Freetown
Nellie Blanche	Cienfuegos	1er dist. 13

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Goëlette Maggie S Hart, Chaney.....partie 9 mai
Steamship Hudson, Freeman..........parti 13 mai
Steamship El Monte, Hawthorne......parti 18 mai
Steamship El Paso, Quick...........parti 20 mai
Steamship Algiers, Mason...........parti 16 mai
Steamship Vigia, Murray............parti 17 mai

LIVERPOOL.
Steamship Wm Cliff, Winder.........parti 20 avril
Steamship Texan, King..............parti 11 avril
Steamship Historian, Buddle........parti 18 avril
Steamship Jamaican, Edwards........parti 27 avril
Steamship Darien, Watson...........parti 25 avril
Steamship Architect, Bond..........parti 25 avril
Steamship Explorer, James..........parti 4 mai
Steamship West Indian, Bertie......parti 11 mai
Steamship Legislator, Jackson......parti 15 mai

LONDRES.
Steamship Angers, Pinkham..........parti 30 avril

ROTTERDAM.
Barque D H Watjen, Moll............partie 17 avril

ANVERS.
Steamship Bordeaux, Blanchandin....parti 31 janv
Steamship Marseille, Mollière......parti 16 mai

HAVRE.
Navire Riverside, Langdon..........parti 6 avril

HAMBOURG.
Navire Anna, Menkins...............parti 26 avril

ST-VINCENT, CAP DE VERDE.
Steamship Flowergate, Nicholson....parti 9 mai

LA PLATA.
Steamship Havre, Laporte...........parti 26 avril

PALERME.
Steamship Picqua, Brown............parti 4 mai

GENES.
Barque Clementina, ...partie 30 mars

PAUILLAC.
Steamship Bordeaux, Blanchandin....parti 9 av

RIO DE JANEIRO.
Steamship Halley, ...parti 4 mai

Proclamation.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS, HOTEL DE VILLE, 17 mai 1889.

Conformément aux dispositions de l'acte 4 de la session extraordinaire de l'Assemblée Générale de la Louisiane de 1878 et de l'acte 126 de 1882, et de l'ordonnance No 3688, C. S. adoptée par le Conseil de Ville le 23 avril 1889, avis est donné que les limites des WARDS, les PRECINCTS d'élection et les Polls (bureaux d'élection) dans chacun de ces derniers pour l'élection spéciale qui aura lieu en cette ville le 28me jour de mai 1889, sont officiellement promulgués et les polls (bureaux d'élection) désignés comme suit:

PRECINCTS.

PREMIER WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St-Thomas, de Thalie à Felicity; coin Hunter et Tchoupitoulas, maison Dempsey.

Deuxième Precinct—De St-Thomas à Constance, de Thalie à Felicity; 193 Annonciation, maison de Mme Ebinger.

Troisième Precinct—De Constance à Prytania, de Thalie à Felicity; coin Constance et Orange, maison Corbetts.

Quatrième Precinct—De Prytania à Carondelet, de Thalie à Felicity; 468 St-Charles, maison Brady.

Cinquième Precinct—De Carondelet à Franklin, de Thalie à Felicity; 305 Terpsichore, maison de Mme Fitzpatrick.

Sixième Precinct—De Franklin à Claiborne de Thalie à Felicity; Locust et Melpomene, maison Kelley.

DEUXIEME WARD.

Premier Precinct—Du Fleuve à Annonciation et Tchoupitoulas, de Julia à Thalie; coin Commerce et St-Joseph; M. J. Labins' House.

Deuxième Precinct—D'Annonciation et Tchoupitoulas à Camp, de Julia à Thalie; 267 Magazine; poste de la compagnie de pompe No 6.

Troisième Precinct—De Camp à Baronne, de Julia à Thalie; 202 Delord, Murphy's house.

Quatrième Precinct—De Baronne à Franklin, de Julia à Thalie; Erato entre Dryades et Baronne; dépôt de ville.

Cinquième Precinct—De Franklin à Locust, de Julia à Thalie; coin Clio et Franklin, Conwill's house.

Sixième Precinct—De Locust à l'avenue Carrollton, de Julia à Thalie; coin Erato et Locust; Mrs Tibbet's house.

TROISIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à la rue Magazine, de Canal à Julia; coin Tchoupitoulas et Girod.

Deuxième Precinct—De Magazine à Carondelet, de Canal à Julia, 21 rue Union, près Carondelet.

Troisième Precinct—De Carondelet à Dryades, de Canal à Julia; 127 Baronne, Bitterwolf's.

Quatrième Precinct—De Dryades à Bassin, de Canal à Julia 233 Commune, Bouneny's.

Cinquième Precinct—De Bassin à Liberté, de Canal à Julia; 270 1/2 rue Commune, J. P. Fullums.

Sixième Precinct—De Liberté à Claiborne, de Perdido à Julia; coin Clara et Poydras, Mme Thurman.

Septième Precinct—De Liberté à Claiborne, de Perdido à Canal; 362 rue Commune, Mme Nelsons.

Huitième Precinct—De Claiborne à Johnson, de Gravier à Julia; 76 Claiborne, Mme Armonds.

Neuvième Precinct—De Claiborne à Johnson, de Gravier à Canal; 385 Commune, J. E. Carpenter's.

Dixième Precinct—De Johnson à Broad, de Canal à Julia; coin Banks et Miro, Jos. Rodrigues.

Onzième Precinct—De Broad à Metairie Road, de Canal à Julia; coin Canal et White, Bannon's.

QUATRIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Dauphine, de Canal à St-Louis; 45 rue Conti, près Passage de la Bourse.

Deuxième Precinct—De Dauphine à Tremé, de Canal à St-Louis; 39 Nord Bassin, Mme Joe's house.

Troisième Precinct—De Tremé à Claiborne, de Canal à St-Louis; Robertson, entre Canal et Douane.

Quatrième Precinct—De Claiborne à Johnson, de Canal à St-Louis. Canal et Rouan. Williams.

Cinquième Precinct—De Johnson à Broad de Canal à St Louis; 491 Canal, Marque's house.

Sixième Precinct—De Broad au Lac Pontchartrain, et de la rue du Canal et Nouveau Canal au Canal Orléans et la rue St. Louis; coin Douane et avenue Hagan.

CINQUIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, de St-Philippe à St-Louis; Ste. Anne, près Chartres, Mercadal's.

Deuxième Precinct—De Royale à Bourgogne, de St-Philippe à St-Louis; coin St. Pierre et Dauphine, Cadesus.

Troisième Precinct—De Bourgogne à Marais, de St-Philippe à St-Louis; 175 Nord Remparts, coin Ste Anne.

Quatrième Precinct—De Marais à Derbigny, de St-Philippe à St-Louis; 270 Dumaine, près Claiborne.

Cinquième Precinct—De Derbigny à Miro, de St-Philippe à St-Louis; 383 1/2 Dumaine, près Galvez.

Sixième Precinct—De Miro au Lac Pontchartrain et St-Louis au Canal d'Orléans au Bayou St-Jean et St-Philippe; 446 Dumaine, coin Rocheblave.

SIXIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, d'Esplanade à St-Philippe; coin Esplanade et Royale, chez Tervalon.

Deuxième Precinct—De Royale à Remparts, d'Esplanade à St-Philippe; coin Quartier et Remparts, [illegible].

Troisième Precinct—De Remparts à Claiborne, d'Esplanade à St-Philippe; coin Chemin du Bayou et Tremé.

Quatrième Precinct—De Claiborne à Galvez, d'Esplanade à St-Philippe; Chemin du Bayou et Derbigny.

Cinquième Precinct—De la rue Galvez au Bayou St-Jean, et d'Esplanade à St-Philippe Dorgenois, entre St-Philippe et Ursulines.

SEPTIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Bourgogne, des Champs Elysées à Esplanade; Bagatelle, près Bourgogne, maison Schultz.

Deuxième Precinct—De Bourgogne à Marais, des Champs Elysées à Esplanade; St-Claude et Bagatelle, maison Rockter.

Troisième Precinct—De Marais à Célestine, des Champs-Elysées à St-Antoine; Claiborne et Bagatelle, maison Grissell.

Quatrième Precinct—De Marais à Célestine, de St-Antoine à St-Bernard; Nouvelle-Orléans et Claiborne.

Cinquième Precinct—De Marais à Galvez, de St-Bernard à Esplanade; Claiborne et Laharpe, maison Roy.

Sixième Precinct—De Galvez et Célestine à Broad et le canal Marigny, des Champs-Elysées à Esplanade; Onzaga, près Tonti, chez Leithenger.

Septième Precinct—D'Esplanade, Broad et le canal Marigny au Lac Pontchartrain; Chemin de Gentilly, près le coin de la Grande Route St-Jean, maison Saloy.

HUITIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, des Champs-Elysées à l'Avenue Lafayette; Mandeville et Decatur.

Deuxième Precinct—De Royale à St-Claude, des Champs-Elysées à l'Avenue Lafayette; Marigny et Dauphine.

Troisième Precinct—De St-Claude à Robertson, de Champs-Elysées à l'avenue Lafayette; Urquhart et Marigny; et maison Dunaggio.

Quatrième Precinct—De Robertson à la Promenade Floride, de Champs Elysées à l'avenue Lafayette; coin Champs Elysées et Roman.

Cinquième Precinct—De la promenade de la Floride au Lac Pontchartrain, des Champs-Elysées à l'avenue Lafayette; Lake End.

NEUVIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St Claude, de Lafayette à Clouet; St-Ferdinand près Dauphine.

Deuxième Precinct—Du fleuve à St Claude, de Clouet à Pauline; Coin Louisa et Remparts.

Troisième Precinct—Du fleuve à St-Claude, de Pauline à Pologne; coin Barthélemy et Remparts.

Quatrième Precinct—Du fleuve à St-Claude, de Pologne à la ligne inférieure; Avenue Jourdan et Dauphine.

Cinquième Precinct—De St Claude à la Promenade Florida, de l'Avenue Lafayette à Pologne; Piété entre St Claude et Morales.

Sixième Precinct—De la Promenade Florida le long de l'Avenue du Peuple au lac Pontchartrain, et de là le long du lac Pontchartrain aux Rigolets, et Rigolets au lac Borgne, et de là le long du lac Borgne au Bayou Bienvenu, et de là le long du Bayou Bienvenu à la Promenade Florida; Hancock et Morales.

DIXIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St-Thomas, de Félicité à Première; geôle de police, Rousseau près Jackson.

Deuxième Precinct—De St-Thomas à Annonciation, de Félicité à Première; 147 Joséphine, chez Mme Donovan.

Troisième Precinct—De Annonciation à Magazine, de Félicité à Première; 190 Joséphine, chez Mme McGill.

Quatrième Precinct—De Magazine à St-Charles, de Félicité à Première; 200 Prytanée.

Cinquième Precinct—De St-Charles à Remparts, de Félicité à Première; coin Joséphine et Carondelet, chez Mazzoli.

Sixième Precinct—De Remparts à Howard, de Félicité à Première; Joséphine, coin Liberté, chez Hogan.

Septième Precinct—De Howard au point de la rue Tonti, de Félicité à Première; 556 St-André, coin Locust.

ONZIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Chippewa, de Toledano à Première; 31 avenue Washington, chez Mme Anderson.

Deuxième Precinct—De Chippewa à Laurel de Toledano à Première; 86 avenue Washington.

Troisième Precinct—De Laurel à Magasins, de Toledano à Première; 116 avenue Washington, chez Mme Bensel.

Quatrième Precinct—De Magasins à Prytanée de Toledano à Première; avenue Washington entre Magazine et Camp, chez Hy. Kobe.

Cinquième Precinct—De Prytanée à Dryades, de Toledano à Première; avenue Washington et Baronne, chez Joe Rick.

Sixième Precinct—De Dryades à Liberté, de Toledano à Première; 316 avenue Washington, chez L. Deemly.

Septième Precinct—De Liberté au canal Melpomène, à la pointe de Toledano à Première; avenue Washington entre Magnolia et Clara, chez Harvey.

DOUZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Laurel, de Tolédano à l'avenue Napoléon; coin Penniston et Laurel, chez Chas. Durmeyer.

Deuxième Precinct—De Laurel à Camp, de Tolédano à l'avenue Napoléon; rue Magazine, coin Marengo, chez Mme Lambart.

Troisième Precinct—De Camp à Broad, de Tolédano à l'avenue Napoléon; 1049 avenue St-Charles, entre Milan et Berlin; chez Houlihan.

TREIZIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Laurel, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters; coin Tchoupitoulas et Upperline, chez B. Kenfohr.

Deuxième Precinct—De Laurel à Prytania, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters; coin Bordeaux et Magazine.

Troisième Precinct—De Prytania à Broad, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters; rue Soniat entre Pitt et Boudousquié, chez Walsh.

QUATORZIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St Charles, de l'avenue Peters à Lowerline; coin Magazine et Calhoun, poste de pompe Indépendant No 5.

Deuxième Precinct—De St-Charles à Melpomène tail race, de Lowerline à la ligne de l'avenue Peters, Broad à Melpomène tail race; coin Green et Edmond, chez Lorrinzen.

QUINZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Verret et du fleuve à Market; rue Verret, près Patterson.

Deuxième Precinct—De Verret à l'avenue Verret, et du fleuve à Market; Peter, entre Vallet et Olivier, entrepôt Eschbach.

Troisième Precinct—De la rue Market à la ligne de division entre les paroisses d'Orléans et de Jefferson et du fleuve à Verret; Newton, près Verret, Young Union Hall.

Quatrième Precinct—De l'avenue Verret à la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier et du fleuve à la ligne de paroisse; coin Avenue Webster et Patterson, entrepôt Gallagher.

Cinquième Precinct—De la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier à la ligne de division de la propriété de Mme E. Lewis et le Convent des Ursulines; Tunisburg; entrepôt James Lawton.

Sixième Precinct—De la ligne de la propriété de Mme E. Lewis et le Convent des Ursulines à la ligne des paroisses d'Orléans et Plaquemines, et du fleuve aux paroisses d'Orléans et Jefferson; Second Baptist Church, Chemin du Raccourci.

SEIZIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St Charles, et de Lowerline à l'avenue Carrollton; 48 Burdette.

Deuxième Precinct—De St-Charles à Melpomene tail-race, et de Lowerline à l'avenue Carrollton; Hampson et Washington: Bakers.

DIX-SEPTIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Cinquième, de l'avenue Carrollton à Upperline; Hampson près Dublin.

Deuxième Precinct—De Cinquième à Onzième, de l'avenue Carrollton à Upperline; coin Cinquième et Mary.

Troisième Precinct—Compris entre Onzième, Upperline et Upperline canal au lac, du Nouveau Canal et de là à l'avenue Carrollton; West End; L. C. Witt.

JOS. A. SHAKSPEARE, Maire.
Attesté: WRIGHT SCHAUMBURG, Secrétaire du Maire.

17 avril—à date

CHARTE

—DE LA—

Compagnie dite: "New Orleans Slaughterhouse and Live Stock Landing Company" (LIMITED).

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE D'ORLEANS, VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

QU'IL soit su que ce vingt-neuvième jour du mois de janvier de l'an du Seigneur mil huit cent quatre-vingt-neuf et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, le cent treizième, pardevant moi, George Covington Preot, notaire, en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en la présence des témoins ci-après nommés, les soussignés ont personnellement comparu et déclaré que, se prévalant des dispositions des lois générales de l'Etat relatives à la création de corporations, ils s'engagent par le présent acte, ainsi que les personnes qui dans l'avenir peuvent s'associer à eux, à former et forment une corporation et corps politique en droit, pour les objets et les fins ci-dessous énoncés, en vertu des conditions et conventions qu'ils adoptent comme charte, savoir:

ARTICLE I.

Le nom de ladite compagnie sera "*The New Orleans Slaughterhouse and Live Stock Landing Company (Limited)*" et sous son nom incorporé, elle aura le pouvoir et l'autorité de le posséder et d'en jouir pour la durée de quatre vingt-dix-neuf années à partir de cette date, à moins qu'elle ne soit dissoute plus tôt ainsi qu'il est prévu plus bas. Elle pourra passer des contrats, poursuivre et être poursuivie; faire, frapper un sceau et en faire usage de même qu'elle pourra le modifier ou l'annuler à son gré, posséder, recevoir, louer, acheter, transférer ainsi qu'hypothéquer ou donner en nantissement des biens, meubles et immeubles; désigner et nommer tels administrateurs, directeurs, officiers et agents selon que les intérêts et l'agrément de ladite corporation le requerreront; rédiger et établir tels règlements, lois que nécessaire à la bonne gestion de ses affaires, se réservant la faculté de les amender à son gré.

ARTICLE II.

Le domicile de la dite corporation sera en la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane; et toutes les citations ou autres documents légaux seront servis à son président ou, en cas d'absence de celui-ci, à son vice-président.

ARTICLE III.

L'objet et les fins pour lesquels est fondée cette corporation et la nature de ses affaires sont ici déclarés être comme suit: Etablir et faire le commerce des abattoirs ("Slaughterhouse and live stock landing") en la paroisse d'Orléans, dans les limites que fixeront les autorités propres; et, dans ce but la corporation pourra posséder ou louer une propriété convenable à la construction d'abattoirs, étables, quais et autres améliorations nécessaires et convenables; posséder également des bateaux à vapeur, chalands, etc.

ARTICLE IV.

Tous les pouvoirs incorporés de cette Compagnie seront donnés à et exercés par un Conseil de Direction composé de sept actionnaires, et les personnes ci-après nommées sont choisies pour former le premier conseil et resteront au pouvoir jusqu'au 1er vendredi de mars 1891: Eugène Braquet, J. B. Laporte, Jean Dubarry, W. G. Steele, Bernard Barthe, Edouard D. Dean et Léon Martiny.

Le Conseil de Direction, en vertu de ses règlements, décidera combien de directeurs formeront un quorum. Si un des directeurs cesse d'être actionnaire pendant la durée de son mandat, le Conseil déclarera sa place vacante. En cas de vacance causée par suite de la mort, de l'absence permanente ou de la démission du directeur ou officier, le Conseil aura le pouvoir de remplir la vacance. Le premier vendredi du mois de mars 1891 et le premier vendredi du mois de mars de chaque année suivante, une élection de directeurs aura lieu au bureau de la Compagnie. Chaque action donne droit à un vote, et la majorité des votes donnés élira les directeurs. Toutes les élections se feront par scrutin et tout actionnaire pourra exercer son droit de suffrage en personne ou le faire exercer par une procuration écrite. Le Conseil de Direction ainsi élu restera au pouvoir durant une année ou jusqu'à ce que son successeur soit choisi et ait pris qualité.

ARTICLE V.

Le Conseil de Direction élira annuellement un président, vice-président, secrétaire et trésorier et tels autres officiers et employés qu'il jugera convenables; les deux premiers officiers devant être choisis parmi les directeurs, et tous resteront au pouvoir jusqu'à l'élection et la qualification de leurs successeurs. Le Conseil de Direction définira les devoirs et fixera les traitements des différents officiers et employés.

ARTICLE VI.

Le fonds-capital de cette corporation est fixé à la somme de cent mille dollars, divisés en et représentés par quatre mille actions de vingt-cinq dollars chacune. Ledit capital sera payable comme suit, savoir: vingt pour cent comptant au moment de la souscription, et le reste en quatre paiements égaux de vingt pour cent chacun sur la demande du Conseil de Direction après trente jours d'avis préalable aux actionnaires de dites demandes. Dans le cas où tout actionnaire serait en défaut quant au versement de l'un quelconque des paiements sur son capital à soixante jours après la maturité de la dite demande le Conseil de Direction pourra instituer des procédures pour le recouvrement des sommes dues, ou en adoptant une résolution, annuler les actions du capital sur lesquelles la mise en défaut sera motivée, en même temps que le ou les paiements qui auraient été faits précédemment. Aucun actionnaire n'aura pour son propre compte, directement ou indirectement, soit en son nom ou en celui d'un autre, plus de vingt actions du fonds capital.

Cette corporation commencera ses opérations lorsque vingt cinq mille dollars du fonds capital auront été souscrits.

ARTICLE VII.

Les actions au capital de cette corporation ne seront transférables sur les livres de la compagnie que par l'actionnaire ou les actionnaires en personne, conformément aux règlements de cette compagnie.

ARTICLE VIII.

Cet acte d'incorporation pourra être changé, modifié ou amendé ou la corporation elle-même, pourra être dissoute avec l'assentiment des trois-quarts des actions du capital représentés à une assemblée générale des actionnaires convoquée dans ce but après un avis préalable de trente jours à ce sujet publié dans deux des journaux de cette ville; et pour tout changement dans le fonds capital de la dite Compagnie il faudra l'assentiment de la majorité en montant du fonds capital; et, en outre de l'avis de trente jours publié annonçant l'assemblée, un avis de quarante jours écrit sera envoyé par la poste à chaque actionnaire.

ARTICLE IX.

Quand cette corporation sera dissoute par limitation ou pour toute autre raison, ses affaires seront liquidées sous la surintendance de trois commissaires choisis parmi les actionnaires à une assemblée générale convoqué dans ce but après un avis préalable de trente jours publié et avec l'assentiment de la majorité en montant du fonds capital. Ladite commission demeurera en fonctions jusqu'à ce que les affaires de la dite corporation auront été complètement liquidées; et, au cas de la mort d'un ou de plusieurs liquidataires, le ou les survivants continueront à agir.

ARTICLE X.

Aucun actionnaire ne sera jamais tenu responsable des contrats ou erreurs de la dite corporation pour plus que la somme due sur ses actions; pas plus qu'aucune simple informalité dans l'organisation n'aura pour effet d'annuler cette charte ou d'exposer tout actionnaire à des responsabilités autres que le paiement du montant de ses actions.

Ainsi fait et passé en mon bureau, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le jour et dans le mois et l'année mentionnés plus haut, en la présence de Félix J. Puig et de Frank L. Levy, tous deux de cette ville, témoins compétents, qui ont signé ce document avec les dites personnes comparues et moi-même, notaire, après due lecture.

Ont signé:

E. BRAQUET,
J. B. LAPORTE,
BEN A. MICHEL,
W. G. STEELE,
LEON MARTINY,
BERNARD BARTHE,
JEAN DUBARRY,
FRANK L. LEVY,
FELIX J. PUIG,
GEO. C. PREOT, notaire public.

Je, soussigné, annotateur des hypothèques en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie que l'acte d'incorporation qui précède de la "New Orleans Slaughterhouse and Live Stock Landing Company (Limited)" a été dûment enregistré en mon bureau, Livre 253, Folio 713.

Nouvelle Orléans, 2 février 1889.
(Signé) GEO GUINAULT, R. M.

Je, George Covington Preot, notaire en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie que ce qui précède est une copie correcte et vraie de l'original de l'acte passé pardevant moi et du certificat de l'annotateur des hypothèques qui y est annexé.

Nouvelle Orléans, 24 mars 1889.
{SCEAU.} (Signé) GEO. C. PREOT, Notaire.

21 avril—5f en 30

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; [illegible]